

Sommaire du contenu

Sommaire de la perspective économique

Le Canada tout comme le reste du monde vient d'amorcer ce qui sera probablement la pire crise économique depuis la Grande Dépression.

Comme dans les années 1870 et 1930, cette crise a été causée par des politiques économiques néo-conservatrices et la corruption et la volatilité du système financier. Ces politiques ont aujourd'hui été discréditées partout dans le monde.

Il y aura peut-être dans le marché boursier des remontées à court terme et dont profiteront certains opportunistes, mais il faudra plusieurs années avant de récupérer les emplois, les niveaux de revenus, les investissements et les épargnes.

Les programmes sociaux et les politiques économiques qui ont été établis après les crises économiques précédentes sont les principaux facteurs qui empêchent l'intensification de celle que nous vivons présentement :

- Les programmes de soutien du revenu, y compris l'AE, le RPC et l'aide sociale;
- Une vaste gamme de services publics;
- L'appui à des stimulants économiques.

Ces programmes doivent être renforcés et élargis, et non réduits ou limités.

Les prévisions économiques n'ont eu cesse d'empirer, et les plus récentes prévoient :

- Une augmentation du taux de chômage jusqu'à 10 % d'ici 2010;
- Un repli de l'économie canadienne de 2,4 % en 2009 accompagné d'une lente croissance en 2010;
- Un taux d'inflation très bas voire négatif au cours de cette année, augmentant jusqu'à 2 % dans les années suivantes.

La présente parution du *Climat économique pour les négociations* renferme les sections suivantes :

La première étape vers la récupération: pleins feux sur l'emploi. L'économie canadienne a perdu 295 000 emplois en quatre mois. Si les emplois continuent de se perdre à ce rythme, on dénombrera deux millions d'emplois de moins d'ici la fin de l'année, et le taux de chômage aura atteint plus de 10 %. Nos gouvernements doivent s'ajuster à la gravité de la situation économique en concertant leurs efforts pour maintenir les emplois et soutenir les personnes qui n'ont pas d'emploi.

Perspectives économiques à l'échelle nationale et provinciale. Moyennes des plus récentes prévisions à l'égard des principaux indicateurs économiques pour le Canada et les provinces.

Solutions publiques requises pour les pensions

Les travailleurs canadiens ont perdu plus de 20 % des sommes épargnées dans leur fonds de pension en raison de l'écroulement du marché boursier. La seule façon d'accroître la sécurité de la retraite passe par la mise en œuvre de solutions publiques à la crise qui sévit dans les régimes de pension.

L'inflation est en chute libre, un retour est à prévoir

Après ses variations erratiques des derniers temps, l'indice des prix à la consommation pourrait atteindre son plus bas niveau en cinquante ans cette année et la possibilité d'une « déflation » point à l'horizon. Cependant, les très faibles taux d'inflation au Canada seront de courte durée et l'on prévoit un rebondissement à des niveaux plus normaux.

Tendance à la baisse dans les augmentations de salaire

Les principaux règlements de convention collective prévoyaient des augmentations de salaires d'une moyenne de 3,4 % au quatrième trimestre de 2008. La situation est semblable aux augmentations annuelles au cours des deux dernières années et dépasse l'inflation, ce qui représente de véritables gains salariaux. L'augmentation salariale moyenne connaîtra inévitablement un déclin au cours des prochains mois, en particulier en raison des gels et réductions de salaire mal avisés dans la fonction publique.

Prochaine parution : juin 2009

Le *Climat économique pour les négociations* est publié quatre fois l'an par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toutes corrections, questions, suggestions ou contributions!

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

La première étape vers la récupération : pleins feux sur l'emploi

Perte de près de 300 000 emplois en quatre mois : le taux de chômage pourrait-il atteindre deux millions en une seule année?

La toute première étape de tout programme de redressement en douze étapes consiste à admettre entièrement et en toute franchise que l'on est aux prises avec un problème.

Le premier ministre Harper, bon nombre des premiers ministres provinciaux et leurs conseillers économiques particuliers ne semblent pas encore rendus à cette étape quand il est question de l'économie. Ils continuent de prétendre que le Canada récupérera rapidement de sa « grande récession » et d'en minimiser la gravité.

En février, le taux de chômage du Canada a atteint 7,7 %, seulement après les deux premiers mois de l'année. Il s'agit d'un niveau déjà plus élevé qu'il ne l'avait été prévu dans le budget fédéral par rapport à l'année tout entière.

En fait, le budget fédéral prévoyait que le taux de chômage n'atteindrait pas 7,7 % avant 2010. Officiellement, il n'y a que quelques mois que nous sommes en récession et nous avons déjà devancé les prévisions de plus d'un an.

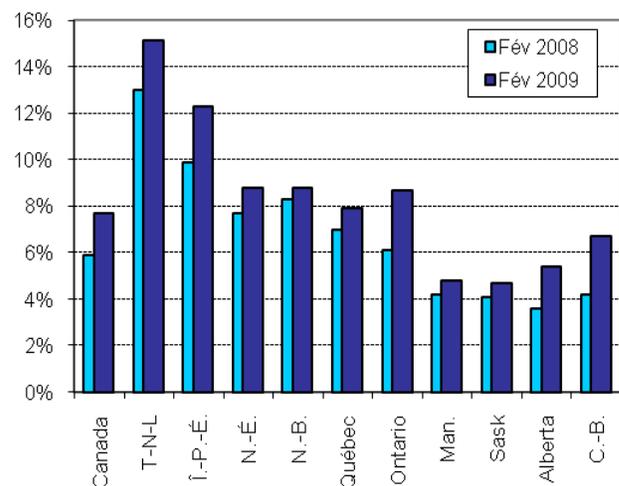
L'Enquête sur la population active de Statistique Canada de février signale que 83 000 emplois supplémentaires ont été perdus au cours du mois. Les chiffres mensuels sur la population active ne sont pas particulièrement fiables et sont susceptibles de connaître un regain; cependant, depuis octobre, les chiffres suivent une indéfectible tendance : à la baisse.

Depuis octobre, une moyenne de 74 000 emplois ont été perdus à chaque mois ce qui porte le total à 295 000 emplois. En quatre mois, on estime que 265 000 personnes ont perdu leur emploi.

Si ce taux de pertes d'emplois se maintient cette année, un million d'emplois auront été perdus d'ici décembre. Comme près d'un million de personnes de plus se retrouveront sans emploi, le taux de chômage total pourrait dépasser deux millions. Jamais le Canada n'a connu auparavant pareil taux de chômage.

Le niveau le plus élevé de personnes sans emploi s'élevait 1 750 000 personnes et remonte à novembre 1992. Au rythme où se dégrade la situation actuellement, nous pourrions établir un nouveau record malheureux avant la fin de l'été, bien avant d'accueillir les Jeux Olympiques d'hiver.

Taux de chômage pour le Canada et les provinces
Février 2008 - Février 2009



Les deux millions de Canadiens sans emploi pourraient porter le taux de chômage à plus de 11 %. Cela semble difficile à croire. Après tout, il n'y a qu'un an, en janvier 2008, le taux de chômage du Canada s'établissait seulement à 5,8 %, soit son taux historique le plus bas. Personne ne devrait cependant se fier uniquement à de simples tendances pour prévoir l'avenir.

Néanmoins, il ne devrait plus faire aucun doute que nous ne sommes pas seulement aux prises avec un problème dans le marché financier ou un problème avec des indicateurs économiques sans visage comme le PIB. Nous courons vers l'aggravation d'un problème de chômage qui pourrait toucher deux millions de visages différents d'ici la fin de l'année. Et ces visages ne seront pas tout sourire.

Malheureusement, rien n'indique que les politiciens qui tirent les ficelles prennent suffisamment la situation au sérieux.

Après avoir nié que le Canada risquait d'entrer en période de récession, le premier ministre Harper a finalement été contraint de prendre des mesures pour rétablir la situation économique, surtout parce qu'il désirait éviter de perdre le pouvoir au profit de la coalition.

Le budget fédéral prévoyait certaines dépenses de stimulants économiques dans les projets d'infrastructure et de logements, et celles-ci ont été prévues à contrecœur et touchaient un grand nombre de projets très motivés par des intérêts politiques. Il prévoyait également des réductions dans les paiements de péréquation, des dépenses pour la garde d'enfants et d'autres secteurs de dépenses qui génèrent à la fois beaucoup d'emplois et sont nécessaires pour appuyer les travailleurs en cette période de difficulté économique. Il prévoyait également des mécanismes de contrôle des salaires et l'abolition des dispositions relatives à l'équité salariale au sein du gouvernement fédéral.

Il n'y a eu aucune facilitation de l'accès aux prestations de l'assurance-emploi, ce qui devrait constituer la première ligne de défense pour les travailleurs sans emploi. Au contraire, ce programme demeure inapproprié et hétérogène, et prévoit des prestations pour moins de la moitié des personnes sans emploi.

À défaut de réformer considérablement le programme d'assurance-emploi, une nouvelle génération de Canadiens tout entière découvrira ce qu'est la véritable pauvreté en étant à la merci de programmes de bien-être social provinciaux émaciés.

Les budgets provinciaux présentés jusqu'à maintenant n'ont fait que très peu avancer les choses et même certains les ont empirées.

En Colombie-Britannique, le premier ministre Gordon Campbell a enjolivé les prévisions économiques de son budget puis a pratiqué des réductions et des gels des salaires dans le secteur public. Le budget déposé le 17 février prévoyait que le taux de chômage de cette province s'établirait à une moyenne de 6,2 % pour l'année visée. Et bien, il s'est avéré que le taux de chômage de la C.-B. avait déjà atteint 6,7 % en février, tout juste au moment où le budget a été déposé.

Au Nouveau-Brunswick, les priorités du ministre des Finances semblent orientées vers une autre planète, et semblent encore suivre les politiques économiques néo-conservatrices qui ont fait écrouler et entraîner dans la déchéance d'autres pays comme l'Irlande et l'Islande. L'ensemble des particularités du budget du 17 mars de cette province demeure inconnu, mais l'on a déjà confirmé que l'on prévoit couper des centaines d'emplois dans la fonction publique, tout juste au moment où l'on en a besoin le plus, et de geler les salaires tout en allant de l'avant avec des réductions d'impôt de l'ordre de 100 millions de dollars.

Le Québec et la Saskatchewan devraient déposer leur budget la même semaine et ont généré des échos semblables. L'augmentation des dépenses dans les projets d'infrastructure est une mesure importante qui aurait dû être appliquée depuis longtemps. Il est aussi positif de constater que les gouvernements de partout ont abandonné leur fixation idéologique de ne pas faire de déficit. Cependant, ils n'ont toujours pas compris que les réductions fiscales ne sont pas une façon efficace de stimuler l'économie, même si l'ensemble des économistes de réputation leur ont déconseillé de réduire les impôts pendant cette période.

L'augmentation de l'investissement dans l'infrastructure ne devrait pas se faire aux dépens de la réduction d'autres programmes ou services publics. Bon nombre de ces programmes et services créent plus d'emplois que ne le font les projets d'infrastructure et sont d'une importance vitale en particulier en période de ralentissement économique. De surcroît, les services publics ne devraient certainement pas être sacrifiés sur l'autel de réductions fiscales encore plus inefficaces. Ce sont des mesures économiques invraisemblables.

Très bientôt, nos gouvernements devront faire plus que de se contenter de distribuer de l'argent pour des projets prêts à exécuter qui créent des emplois, tout en réduisant les dépenses dans d'autres secteurs. Ce ne sont pas juste les emplois du genre de ceux du secteur de la construction qui seront perdus au cours de cette récession et des projets d'infrastructure ne sont pas la seule chose dont les gens ont besoin. Nous pourrions tous finir avec des pelles en main à remplir les trous creusés par les autres, ce qui ne nous mènera pas bien loin, si ce n'est que d'approfondir le fossé dans lequel nous nous trouvons.

Les dépenses en infrastructure devraient faire partie d'un plan qui prévoit l'établissement du genre d'économie plus productive, économe en énergie et soucieuse d'un environnement dont nous avons besoin pour l'avenir.

Nous devons également accroître le financement d'une vaste gamme de services publics et sociaux, à la fois avec l'aide des personnes qui seront touchées par le repli, pour créer des emplois et pour établir une meilleure qualité de vie pour tous, en évitant d'exacerber l'endettement des familles.

Cependant, pour commencer, nos dirigeants politiques devront démontrer une certaine vision à l'égard de ce que nous pouvons réaliser aux côtés d'un gouvernement positif. Malheureusement, jusqu'à maintenant au Canada, ce genre de vision semble beaucoup plus rare que toute forme de crédit.

Le tableau suivant illustre les quelques secteurs de l'économie qui n'ont pas été touchés jusqu'à maintenant malgré la récession.

L'Enquête sur la population active montre peut-être certains gains d'emplois dans le secteur manufacturier au cours du dernier mois, mais ce secteur a tout de même perdu 100 000 emplois au total depuis octobre. Dans le secteur des soins de santé et de l'aide sociale, l'emploi demeure en hausse depuis octobre, mais on signale des pertes d'emplois au cours du dernier mois.

Il est troublant de constater que ces chiffres montrent que le secteur public a connu des pertes d'emplois à un rythme plus rapide (-2,4 %) que le secteur privé (-1,7 %) depuis octobre. Cette situation pourrait être attribuable à un maintien des emplois temporaires liés à l'élection fédérale, mais si cela représente véritablement une tendance continue, nous allons connaître des temps encore plus difficiles.

Résultats de la récession

Changements dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis octobre 2008;
début officiel de la récession

	octobre 2008	janvier 2009	février 2009	Variation		% de changement
				janvier 2009	octobre 2008	depuis octobre
Population active						
Population active	18 346	18 292	18 315	23,1	-31,1	-0,2 %
Emploi	17 195	16 982	16 899	-82,6	-295,3	-1,7 %
Temps plein	14 004	13 808	13 697	-11,9	-307,3	-2,2 %
Temps partiel	3 191	3 174	3 203	28,3	12	0,4 %
Chômage	1 152	1 310	1 416	105,8	264,4	23,0 %
Taux de chômage	6,3	7,2	7,7	0,5	1,4	
Taux de participation	67,8	67,4	67,4	0	-0,4	
Emploi						
Femmes 25 +	6 854	6 818	6 840	21,6	-14,6	-0,2 %
Hommes 25 +	7 740	7 639	7 563	-75,5	-177,1	-2,3 %
Jeunes	2 601	2 526	2 497	-28,7	-103,6	-4,0 %
Secteur public	3 462	3 405	3 381	-24,2	-81,4	-2,4 %
Secteur privé	11 082	10 905	10 874	-30,4	-207,2	-1,9 %
Travail autonome	2 651	2 673	2 645	-28	-6,8	-0,3 %
Emploi par industrie						
Agriculture	326	308	325	16,7	-1,5	-0,5 %
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	339	342	333	-8,3	-5,5	-1,6 %
Services publics	149	144	143	-1,3	-5,5	-3,7 %
Construction	1 251	1 213	1 170	-43,2	-80,6	-6,4 %
Fabrication	1 975	1 850	1 874	24,7	-100,2	-5,1 %
Métiers	2 677	2 654	2 636	-17,7	-40,9	-1,5 %
Transports et entreposage	871	840	841	1,2	-29,6	-3,4 %
Finance, assurances, immobilier	1 071	1 097	1 095	-2,5	23,7	2,2 %
Professionnel, scientifique et technique	1 204	1 211	1 180	-31,1	-24,5	-2,0 %
Affaires, construction et autres services de soutien	670	649	657	8,5	-12,9	-1,9 %
Éducation	1 208	1 179	1 164	-14,7	-44,4	-3,7 %
Soins de santé et aide sociale	1 922	1 970	1 956	-14,6	33,5	1,7 %
Information, culture et loisirs	749	760	753	-7,4	4	0,5 %
Logement et services alimentaires	1 066	1 075	1 084	8,6	18,3	1,7 %
Autres services	766	769	760	-8,4	-6	-0,8 %
Administration publique	953	923	930	6,8	-23,4	-2,5 %

Prévisions relatives à l'économie canadienne

Le tableau suivant présente une moyenne des plus récentes prévisions économiques accessibles au public sur l'économie canadienne, fournies par les grandes banques.

L'économie a connu un déclin rapide de sorte que les prévisions économiques sont rapidement devenues désuètes. Ce tableau présente uniquement les prévisions qui ont été publiées au cours du mois de mars. Il renferme les prévisions de la Banque TD, de la Banque Royale du Canada, de la Banque de Nouvelle-Écosse et de BMO Marchés des capitaux.

Notes sur les indicateurs clés :

- **Extrant économique.** Trois des quatre banques prévoient une diminution du PIB réel de 2,4 % cette année suivie d'une reprise plus faible que la moyenne en 2010. La Banque Royale est un peu plus optimiste.
- **Taux de chômage.** Les prévisions relatives au taux de chômage pour 2009 varient de 7,8 % (RBC) jusqu'à 9,0 % (Banque TD) et de 8 % à 9,9 % pour 2010.
- **Inflation.** Les prévisions de l'inflation de l'indice des prix à la consommation à l'échelle nationale, cette année, varient de +0,5 % (BMO) jusqu'à -0,8 % (TD Bank). Pour 2010, ils varient de 0,8 % à 1,8 %.

Perspectives économiques canadiennes – Moyenne des prévisionnistes du secteur privé				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2007	2008	2009	2010
Croissance de l'économie				
PIB réel	2.7%	0.5%	-2.2%	1.8%
- Dépenses de consommation	4.5%	3.0%	-1.1%	1.6%
- Investissement des entreprises	3.5%	1.3%	-9.2%	-1.2%
- Dépenses gouvernementales	3.7%	3.6%	4.0%	4.7%
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	2.3%	1.5%	-2.1%	0.1%
Taux de chômage	6.0%	6.1%	8.5%	9.0%
Croissance de la productivité	0.7%	-1.0%	-0.1%	1.6%
Inflation – indice des prix à la consommation				
Profits des sociétés avant taxe	3.3%	6.4%	-21.8%	5.6%
Revenu personnel réel disponible	3.7%	4.2%	1.0%	2.2%
Taux d'épargne personnelle	2.7%	3.7%	5.7%	6.2%
Logement début (000s)	228	214	145	155
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois – Bons du trésor	4.15%	2.33%	0.48%	1.07%
Long terme, 10 ans – Bons	4.28%	3.61%	2.70%	3.17%
Taux de change \$ É.-U/\$ C	93,04 \$	94,30 \$	79,35 \$	85,47 \$
Moyenne consensuelle basée sur les plus récentes prévisions des différents prévisionnistes canadiens au 13 mars 2009.				

Prévisions économiques à l'échelle provinciale

Le tableau ci-contre présente une moyenne des prévisions récemment rendues publiques des principaux indicateurs économiques à l'échelle provinciale.

Étant donné que la situation économique évolue très rapidement, seules les prévisions publiées au cours du mois de mars ont été incluses : les prévisions de la Banque Royale du Canada et de BMO Marché des capitaux. Les prévisions de la Banque Royale sont plus optimistes que celles des autres banques.

Une fois que les autres prévisionnistes auront mis à jour leurs prévisions à l'échelle provinciale, il est probable qu'elles soient plus négatives que celles présentées ici, de sorte que les moyennes seront aussi plus négatives. Il est possible d'en mesurer l'ampleur en partie en comparant les moyennes pour le Canada présentées dans ce tableau et dans le tableau précédent.

Perspectives provinciales									
% de croissance annuelle (sauf indication)							Chômage		
	PIB réel		Emploi		Taux		Inflation		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Canada	- 1.9	2.2	- 1.8	1.0	8.2	8.5	0.5	1.8	
Terre-Neuve et Labrador	- 1.1	2.2	- 1.3	0.9	14.5	15.1	1.3	2.0	
Île-du-Prince-Édouard	- 0.9	1.5	- 1.6	0.5	12.0	12.4	0.6	1.8	
Nouvelle-Écosse	- 0.8	2.0	- 0.6	0.5	9.4	9.9	0.4	1.7	
Nouveau-Brunswick	- 1.1	2.0	- 0.6	0.3	10.0	10.3	0.3	1.8	
Québec	- 1.1	2.1	- 1.6	0.8	8.6	8.8	0.4	1.7	
Ontario	- 2.4	2.3	- 2.5	1.0	9.1	9.4	0.3	1.8	
Manitoba	- 0.4	2.3	- 0.7	0.8	5.7	6.1	0.7	1.5	
Saskatchewan	0.7	1.7	0.8	0.8	4.9	5.2	1.5	1.7	
Alberta	- 2.5	2.1	- 1.2	1.0	6.0	6.3	1.2	2.0	
Colombie-Britannique	- 2.0	2.4	- 2.1	1.5	6.9	6.9	0.9	1.9	

Basé sur des prévisions consensuelles de quatre différentes banques, en date du 13 mars 2009.

Les moyennes nationales sont différentes de ceux rapporté dans le tableau Perspectives canadiennes parce qu'ils incluent un plus petit groupe.

Solutions publiques requises pour les pensions

La première victime importante de la crise économique et financière au Canada est le marché boursier, ce qui a exercé des pressions extrêmes sur bon nombre de fonds de pension.

Bien que la plupart des familles touchant un revenu de travail ne soient pas suffisamment riches pour détenir individuellement une grande part du marché boursier, elles sont exposées au bouleversement du marché en raison de leurs épargnes pour la retraite : que ce soit par l'entremise des régimes de pension du milieu de travail, les REER individuels et aussi le régime de pension public comme le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.



Le prix moyen des actions au Canada, tel que mesuré par l'indice composite du Toronto Stock Exchange (TSX) a chuté rapidement de près de 50 % par rapport à son niveau plafond de 15 154 atteint en juin de l'année précédente. Cela s'est traduit par l'évaporation de près d'un trillion de valeurs boursières sur le TSX (ou l'équivalent de 30 000 \$ par personne au Canada). Près de la totalité des autres marchés boursiers du monde ont aussi perdu 40 % à 60 % de leur valeur alors que quelques-uns, comme ceux de Chine et de Russie, ont perdu 60 % à 75 % de leur valeur. Les pertes dans les marchés boursiers de partout dans le monde totalisent un montant estimé à plus de 30 trillions de dollars.

Avant que ne frappe la crise, les régimes de pension au Canada disposaient d'actifs d'une valeur totalisant près d'un trillion de dollars, dont 40 % prenait la forme d'actions. La chute de la valeur des actions a entraîné une perte moyenne d'environ 20 % de la valeur des régimes de retraite canadiens entre janvier et octobre selon l'OCDE.

Comme les marchés boursiers continuent de suivre une tendance à la baisse depuis octobre, les pertes seront indubitablement encore plus élevées.

Les personnes ayant des cotisations définies ou des régimes de style REER qui tentent à être composés d'une plus grande part d'actions auront probablement encore perdu plus.

Les régimes de pension publics où des fonds ont été investis dans le marché, au lieu des obligations gouvernementales, ont aussi souffert de pertes importantes : la Caisse de Dépôt du Québec a perdu près de 40 milliards de dollars l'année dernière ou 25 % de ses actifs; le Régime de pensions du Canada (RPC) accuse quant à lui une perte de 27 milliards de dollars en investissements entre juillet et décembre 2008.

Il faudra compter sur des rendements tangibles pendant bon nombre d'années pour récupérer les pertes découlant de ces investissements.

Les personnes ayant des régimes de retraite à cotisation déterminée sur le point de prendre leur retraite ou des régimes de pension du type REER sont les plus à risque. Certaines personnes, particulièrement celles qui prévoient prendre leur retraite prochainement, risquent de ne jamais récupérer les montants perdus et recevront des prestations de retraite inférieures à ce qu'elles avaient prévu. En ce qui concerne les personnes ayant des régimes à cotisation déterminée sur le point de prendre leur retraite, une grande partie de leurs pertes seront immobilisées étant donné qu'elles doivent les convertir en FERR à des taux d'intérêt inférieurs.

Les régimes de pension publics comme le Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et la Sécurité de la vieillesse sont les plus sécuritaires. Ils garantissent certaines prestations à tous les cotisants. Ils prévoient une prestation moyenne de 490 \$ par mois en ce qui a trait à l'allocation de base au titre de la Sécurité de la vieillesse, et des allocations supplémentaires pour les personnes à faible revenu comme le Supplément de revenu garanti et une moyenne de 500 \$ par mois au titre du RPC.

En dépit des récentes pertes dans le RPC et la Caisse de Dépôt du Québec, il est peu probable que ces taux de contribution changent considérablement, sinon aucunement, dans un avenir prévisible.

Les régimes de pension à cotisation déterminée garantissent également un niveau prédéterminé de rentes aux membres, dans la mesure où les régimes demeurent solvables.

Pour demeurer solvables, les régimes de pension à cotisation déterminée doivent déposer des rapports d'évaluation tous les trois ans accompagnés de prévisions financières indiquant le montant qu'ils devront verser en prestations, les montants qu'ils prévoient percevoir en cotisations et les recettes attendues des investissements.

De façon générale, les lois fédérales et provinciales octroient une limite de cinq ans aux régimes de pension pour éponger tout déficit (ou écarts entre les paiements de prestations prévus et les recettes prévues), même si ces dispositions ont temporairement été prolongées jusqu'à dix ans dans la plupart des compétences.

Étant donné les pertes massives dans les marchés boursiers, bon nombre de régimes de pension privés du Canada sont susceptibles de se retrouver en situation de déficit. Il sera très difficile pour les administrateurs de régimes et leurs cotisants de financer ces pénuries dans le contexte économique actuel.

Si les fonds nécessaires à éponger ces déficits devaient entièrement être recouverts au moyen d'augmentation des cotisations, ce montant pourrait représenter jusqu'à 2 % ou plus des revenus totaux par année pendant cinq ans ou plus. Reporter les augmentations salariales futures pour financer ces pénuries pourrait entraîner un affaiblissement très marqué de l'économie.

Un certain nombre de provinces (Ontario, Nouvelle-Écosse, Alberta et Colombie-Britannique) ont récemment entrepris des examens des règles encadrant leurs régimes de pension. La plupart ont reconnu la nécessité d'élargir la couverture des régimes.

Le gouvernement fédéral mène actuellement des consultations au sujet d'éventuels changements dans les lois encadrant les régimes de pension, il s'intéresse particulièrement à des règles relatives aux excédents et à la solvabilité. Certains des changements envisagés pourraient toucher les régimes de pension à *cotisation déterminée* au Canada, et non pas uniquement ceux relevant essentiellement de compétences fédérales, en raison de modifications apportées aux règles fiscales.

Parallèlement, les forces conservatrices intensifient leurs attaques sur les régimes de pension des travailleurs, y compris ceux du secteur public, tentant de diminuer encore davantage la capacité des travailleurs d'avoir accès à une sécurité du revenu de retraite décente.

Le SCFP joint ses efforts à ceux du Congrès du travail du Canada et d'autres alliés pour demander une meilleure sécurité de la retraite pour les travailleurs qui ont durement gagné l'argent qu'ils avaient économisé en vue de leur retraite.

La crise financière a montré que nous ne pouvons compter sur les investissements privés dans les marchés financiers dont la réglementation est inadéquate et un système économique qui devient de plus en plus spéculatif et volatile. En outre, les montants de plus en plus importants des actifs de retraite investis dans le secteur privé peuvent entraîner un effet déstabilisant sur les marchés.

Pendant nombre d'années, le SCFP et le CTC, de même que les organisations syndicales internationales demandent une meilleure réglementation des marchés financiers et, plus particulièrement, un resserrement des contrôles visant les fonds de couverture, les marchés de souscription privés et les instruments financiers dérivés. Si les gouvernements avaient donné suite à nos mises en garde et nos conseils, nous ne nous retrouverions pas dans une telle crise financière.

La seule façon d'obtenir une plus grande sécurité de la retraite passe par des solutions publiques à la crise des régimes de pension.

Ceux-ci devraient inclure :

- Augmentation immédiate des pensions au titre de la Sécurité de la vieillesse qui garantit un revenu minimum à l'ensemble des aînés;
- Augmentation progressive visant éventuellement à doubler les prestations accessibles aux titres du Régime de pension du Canada et du Régime des rentes du Québec;
- La mise sur pied d'un fond national d'assurance retraite pour s'assurer que les épargnes pour la retraite des travailleurs ne sont pas perdues lorsque les employeurs font faillite;
- L'appui à la mise en place de régimes de pension à cotisation déterminée, à employeurs multiples, afin d'accroître la stabilité, la sûreté et l'accès;
- Réduction de l'exposition des investissements du régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et une augmentation des investissements directs dans des obligations municipales et provinciales et dans le financement de l'infrastructure publique plus stable;
- Un raffermissement de la réglementation et une plus grande transparence de tous les investissements financiers, y compris les fonds de couverture, les marchés de souscription privés et les instruments financiers dérivés. Les produits financiers peuvent être perçus comme des produits toxiques et dangereux tout comme le sont les drogues et les produits chimiques, et ils devraient être réglementés de façon semblable : sujets à un examen et une approbation préalable du public.

L'inflation est en chute libre, un retour est à prévoir

Les petits caractères dans les annonces de fonds mutuels précisent habituellement « *le rendement antérieur n'est pas un indicateur du rendement futur* ». La dure réalité de cet énoncé est représentée par l'effondrement de la valeur des maisons pour un bon nombre de personnes suite à l'écroulement du marché financier.

Cette déclaration aurait aussi bien pu s'appliquer à l'ensemble des indicateurs économiques et, aujourd'hui, également au taux d'inflation. Depuis environ une décennie, les Canadiens ont vécu en marge de taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation relativement faibles et stables à l'échelle nationale. La cible du gouvernement de 2 % a tellement pris racine que bon nombre s'attendent à ce qu'elle soit fixée automatiquement.

La situation changera au cours des prochaines années. Après une hausse en raison de l'explosion du prix des maisons, du chaos dans l'augmentation et la réduction des prix du gaz et du pétrole et l'augmentation du prix des aliments, le taux d'inflation du prix à la consommation du Canada est aujourd'hui en baisse.

Certains économistes prévoient même qu'il connaîtra une « *déflation* » en cours d'année : une diminution globale des prix moyens à la consommation de sorte que le taux d'inflation de 2009 sera négatif. Le Canada n'a pas connu de déflation au cours d'une année depuis 1953.

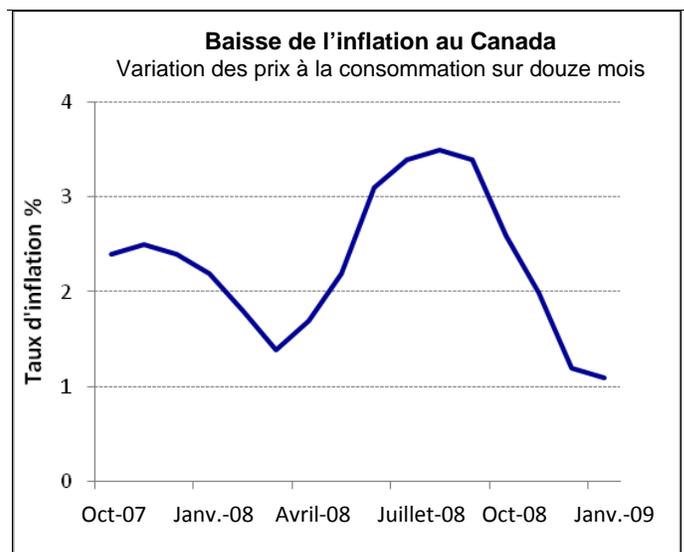
La chute des prix pourrait normalement être considérée comme une bonne chose pour les familles – dans la mesure où vos salaires et revenus ne diminuent pas encore plus rapidement. Cependant, les économistes mettent en garde contre la déflation continue parce que les personnes et les entreprises risquent de retarder les achats et les investissements parce qu'ils estiment que ce sera moins coûteux à l'avenir. Il s'agit de l'un des facteurs qui a contribué à prolonger la crise de 1929 au départ.

Bien que l'inflation ait fait figure de bonhomme sept heures pendant des années, elle n'a jamais fait aussi peur que lorsqu'elle descend au-dessous d'un certain seuil et devient déflation et ne montre aucune tendance à la hausse. Une légère inflation est considérée comme une bonne chose parce que cela maintient le roulement de l'économie.

Cela signifie que nous pouvons être assurés que la Banque du Canada fera tout en son pouvoir pour empêcher que la déflation ne se poursuive.

Les prévisionnistes économiques s'attendent à une inflation du prix à la consommation d'une moyenne entre -0,8 % et 0,5 cette année à l'échelle nationale et que l'inflation se situe entre 0,8 % et 1,8 % en 2010. La Banque du Canada elle-même prévoit un taux d'inflation annuel de près de 0,2 % en 2009, suivi d'un taux annuel de 1,7 % en 2010.

Même s'il ne fait aucun doute que l'inflation sera très faible cette année, il y a aussi une possibilité de résurgence de l'inflation à un niveau encore plus élevé dans les années à venir.



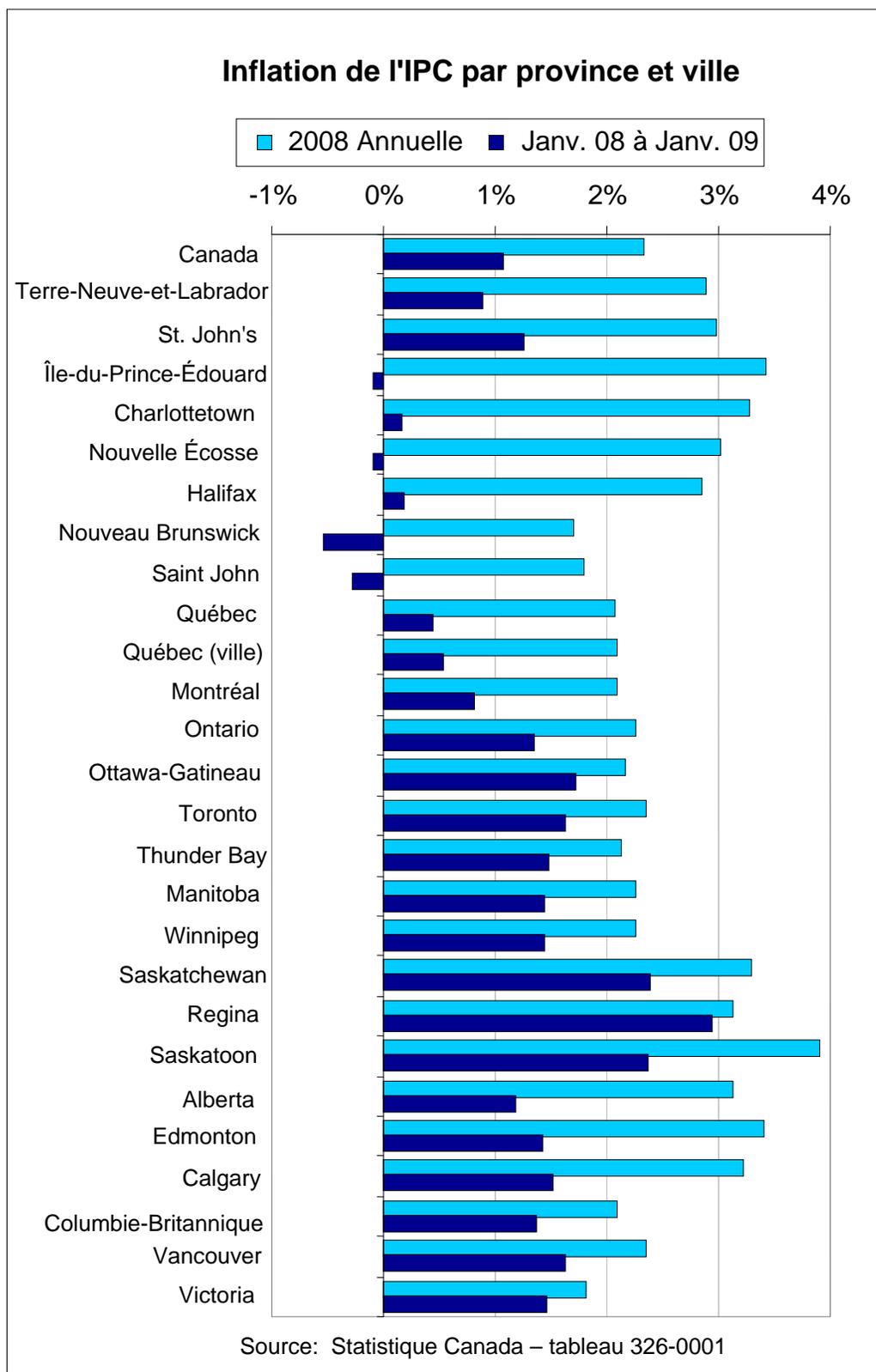
Augmentation du prix par province

À l'échelle provinciale, les prix à la consommation ont augmenté à un rythme accéléré à l'Île-du-Prince-Édouard (3,4 %) en Saskatchewan (3,3 %) et en Alberta (3,1 %) l'année dernière, suivis de la Nouvelle-Écosse (3 %) et Terre-Neuve (3 %). Cependant, le prix des maisons qui a augmenté rapidement a entraîné des taux d'inflation encore supérieurs dans certaines villes.

Dans d'autres provinces, l'inflation s'établissait à un niveau près de la moyenne nationale de 2,3 %, notamment en Ontario et au Manitoba à 2,3 % et en Colombie-Britannique et au Québec à 2,1 %.

L'indice des prix à la consommation a maintenant chuté dans la plupart des régions, ce qui a entraîné un taux d'inflation annuel encore beaucoup plus faible, une déflation dans certaines provinces (voir le tableau).

Le tableau sur les perspectives provinciales (page 6) présente les prévisions relatives au taux d'inflation par province pour 2009 et 2010. Cependant, les chiffres relatifs à l'inflation sont fondés uniquement sur une prévision récente et doivent être interprétés avec prudence.



Tendance à la baisse dans les augmentations de salaire

Les gels et réductions salariales menacent les gains récents

Les principaux règlements salariaux obtenus par les syndicats au cours du dernier trimestre de 2008 ont permis d'obtenir des augmentations moyennes du salaire de base de 3,4 % par année pendant la durée des contrats, soit une baisse par rapport à la moyenne de 4,1 % des augmentations obtenues au troisième trimestre (voir le tableau figurant à cette page et le tableau à la page suivante).

Néanmoins, en dépit de la diminution de la déflation, ces augmentations salariales sont demeurées supérieures à l'augmentation de 1,9 % des prix à la consommation au cours du 4^e trimestre. Il est presque certain que ces augmentations salariales demeureront supérieures au taux d'inflation pendant la durée de ces contrats étant donné que ceux-ci sont en chute. La durée moyenne des contrats signés au cours du 4^e trimestre était de 42,7 mois.

Dans le secteur public, les règlements d'augmentation salariale continuent de dépasser celles obtenues dans le secteur privé, grâce à une augmentation moyenne de 3,5 %, soit une augmentation supérieure à 2,9 % comme on la retrouve dans le secteur privé.

Plus de 80 % des employés syndiqués non couverts par les règlements obtenus au 4^e trimestre travaillaient dans le secteur public. Ces augmentations comprennent des augmentations moyennes de 5 % en ce qui a trait aux contrats dans le secteur public en Alberta, un grand nombre de règlements dans les conseils scolaires en Ontario avec des ajustements du salaire de base de 3 %, et un accord conclu au Nouveau-Brunswick qui prévoit des augmentations moyennes de 3,7 % pour les enseignants.

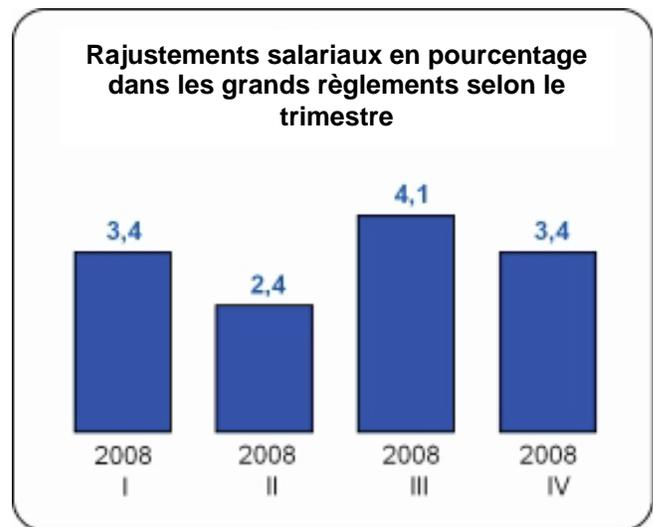
Par secteur de l'industrie

Au cours des dernières années, ce sont les travailleurs des secteurs primaires et de la construction qui ont obtenu les augmentations salariales les plus élevées. En 2007, les travailleurs du secteur primaire ont négocié des augmentations salariales moyennes de 4,7 % alors que les travailleurs de la construction ont été en mesure d'obtenir des augmentations moyennes de 5,8 % dans les règlements signés en 2008.

En revanche, le repli économique qui touche ces secteurs fait en sorte que les travailleurs ne peuvent plus obtenir ces niveaux d'augmentation salariale.

Au contraire, au 4^e trimestre de 2008, les travailleurs des secteurs de l'éducation, des services de santé et sociaux ont réussi à maintenir le rythme d'augmentations salariales le plus élevé, mais ont obtenu une augmentation moyenne beaucoup plus modeste de 3,5 %. L'augmentation salariale moyenne et tous les arrangements signés dans ce secteur au cours de l'année s'établissaient à 3,9 %.

Le secteur ayant connu la plus faible augmentation au cours du 4^e trimestre est le secteur manufacturier où l'augmentation salariale moyenne s'est établie à 1,8 %. Pour 2008 tout entière, les règlements dans le secteur manufacturier n'ont permis d'obtenir qu'une augmentation salariale moyenne de 1,5 %, un niveau considérablement inférieur au taux d'inflation de 2,3 % qui a caractérisé la même année.



Dans d'autres secteurs clés du SCFP :

- Les travailleurs du domaine de l'administration publique ont obtenu des augmentations moyennes de 3,4 % au 4^e trimestre et de 2,7 % pour l'année.
- Les travailleurs du domaine de l'information et de la culture ont obtenu des augmentations moyennes de 2 % au 4^e trimestre et de 2 % pour l'ensemble de l'année.
- Les principaux règlements touchant les travailleurs du secteur des services publics ont prévu une augmentation moyenne de 2,2 % au cours de 2008, mais aucun règlement n'a été signé au cours du 4^e trimestre.

Par province

Les travailleurs de Terre-Neuve et de l'Alberta ont obtenu les augmentations salariales les plus importantes au 4^e trimestre, établissant à une moyenne de 5 %. Cependant, sur l'année tout entière, les travailleurs de Saskatchewan ont fait encore mieux et obtenu une augmentation salariale moyenne de 5,2 %.

Dans ces trois provinces productrices de pétrole, les augmentations salariales moyennes pour l'année ont dépassé l'inflation d'environ 2 %. Dans la plupart des autres provinces, les augmentations salariales moyennes étaient légèrement supérieures à leur taux d'inflation.

Les exceptions étaient le Manitoba où les augmentations salariales moyennes étaient de 3,5 %, bien au-delà du taux d'inflation de la province de 2,3 % et l'Île-du-Prince-Édouard où l'augmentation salariale moyenne était de 3 %, inférieure à son taux d'inflation de 3,4 %. Néanmoins, en dépit de la diminution du taux d'inflation, la plupart de ces récents règlements pourraient continuer de représenter de véritables gains salariaux au cours des prochaines années.

En revanche, plusieurs gouvernements réagissent au repli de l'économie en légiférant les augmentations salariales dans la fonction publique, en réduisant les augmentations salariales et en gelant les augmentations à venir. Cela mènera inévitablement à des gains salariaux globaux inférieurs pour les travailleurs et pourrait être à l'origine de réduction des salaires réels et des conditions de vie.

Ces mesures ne sont aucunement une panacée pour l'économie parce qu'elles entraîneront une diminution des dépenses des employés de la fonction publique, réduiront les stimulants d'un secteur de l'économie qui est encore capable d'assurer la croissance de l'économie.

Les principaux secteurs de négociations actuels et à venir du SCFP sont les suivants : secteur de la santé en Nouvelle-Écosse, la ville d'Ottawa, la ville de Toronto, secteur de la santé en Saskatchewan et la ville de Calgary.

Règlements récents du SCFP	
Employeur	Augmentation moyenne
Université Memorial	5,0
Garda Québec	2,0
Conseils scolaires de l'Ontario	3,0
Toronto Hydro	3,0
Université de Guelph	3,0
Saskatoon Catholic School	4,2
Ville de Lethbridge	4,5
Vancouver Emergency Health	2,0

Taux des règlements salariaux majeurs des négociations collectives annuels							
		2006	2007	2008	2008Q2	2008Q3	2008Q4
Tous		2.5	3.3	3.3	2.4	4.1	3.4
Secteurs public		2.6	3.4	3.6	3.0	4.5	3.5
Secteur privé		2.2	3.2	2.6	1.7	3.0	2.9
Inflation de l'IPE		2.0	2.2	2.3	2.4	3.4	1.9

Taux des règlements salariaux par province – Règlements principaux												
	T-N	Î.-P.É	N.-É	N.-B	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	Prov Multi	Fédéral
2006	1.7	2.7	3.2	3.0	2.0	2.5	2.6	2.1	3.4	2.5	3.8	2.3
2007	1.6	2.8	3.0	2.5	3.2	3.0	3.0	4.1	4.9	3.0	4.0	2.9
2008	5.0	3.0	3.4	2.7	2.4	2.5	3.5	5.2	4.8	2.7	-	2.9
IPE 2008	2.9	3.4	3.0	1.7	2.1	2.3	2.3	3.3	3.1	2.1	-	2.5
2008Q2	5.0	-	2.9	3.0	2.1	1.8	3.5	-	4.7	3.4	-	2.6
2008Q3	-	3.0	4.7	3.7	2.8	2.9	3.3	6.2	5.3	2.6	-	3.3
2008Q4	5.0	-	-	3.7	2.6	3.0	1.8	3.5	5.0	2.5	-	2.7

Taux des règlements salariaux par industries – Règlements principaux							
Industrie	2006	2007	2008	2008Q2	2008Q3	2008Q4	
Primaire	2.8	4.7	4.3	3.4	-	3.2	
Services publics	2.3	3.8	2.2	2.1	3.5	-	
Construction	3.6	3.3	5.8	-	4.7	-	
Fabrication	2.4	2.5	1.5	1.1	3.1	1.8	
Commerce de gros et de détail	1.2	2.4	2.9	1.7	2.5	3.4	
Transport	2.1	2.7	3.1	2.9	3.2	2.9	
Information et culture	2.5	3.0	2.0	2.1	1.6	2.0	
Finance et services professionnels	2.5	3.5	2.8	2.9	-	2.9	
Éducation, santé et services sociaux	2.6	3.5	3.9	3.8	4.7	3.5	
Loisirs et hôtellerie	2.9	3.3	1.9	1.2	2.3	3.2	
Administration publique	2.8	3.5	2.7	3.3	3.0	3.4	

Source: Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux [plus récents renseignements en date du 13 mars 2009] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).